ECOLE 24

Supplément n°1 au BULLETIN n°1 – 1er trimestre 2013 – février – SNUipp-FSU 24

Dispensé de timbrage MARSAC / Isle

PRESSE DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

Déposé le 6 février 2013

12 février

Journée de grève et de manifestation

Peillon ! Bas les masques !

SOMMAIRE

Edito	p.1
Modalités en Dordogne	p.2
Argumentaire	p.3
Carte scolaire, ASH	p.4

Edito

par Alain Chabrillangeas

Une réforme ambitieuse pour l'école primaire impose certaines priorités pédagogiques : baisse des effectifs, refonte des programmes, scolarisation des tout petits, formation initiale et continue, RASED, direction d'école... Ces sujets essentiels sont passés au second plan, remis à plus tard peut-être, effacés par la question des rythmes.

Cette question, mesure phare de la refondation, serait-elle une erreur de diagnostic ?

Les bricolages et la cacophonie concernant la modification des rythmes génèrent beaucoup d'interrogations et de crispations dans la communauté éducative. Le Ministre et le gouvernement en portent la responsabilité. En s'enfermant dans une posture dogmatique, en voulant faire sans nous, le ministre Peillon cristallise la colère et le ras-le-bol d'une profession malmenée depuis trop longtemps.

Même si nous prenons acte d'avancées significatives dans la loi d'orientation (plus de maîtres, moins de 3 ans, recrutement...), beaucoup de nos collègues ressentent la nécessité de se mobiliser autour des revendications du SNUipp-FSU, notamment sur la question des rythmes scolaires.

Contrairement à ce que l'on peut lire ou entendre ici ou là comme contre-vérités, le SNUipp-FSU n'est pas contre une réforme des rythmes scolaires et encore moins pour le statu quo de la réforme Darcos.

Le SNUipp-FSU estime qu'il faut récrire le décret et reporter la réforme à 2014. Les conseils d'école doivent être consultés pour toute modification du temps scolaire. Il faut se donner le temps de construire une vraie réforme pour tous, sur tout le territoire, réforme qui prenne en compte les conditions de vie professionnelle des enseignants.

Le mois de février sera celui des mobilisations avec une carte scolaire douloureuse pour de nombreuses écoles. La dotation « 0 » pour la Dordogne est synonyme de multiples fermetures dans un département rural durement touché par la crise, la désertification et la disparition des services publics. Le SNUipp-FSU accompagnera les collègues, les parents et les élus dans toutes les luttes qu'ils seront amenés à conduire.

Faire bouger l'école, dans le bon sens, et surtout pas sans nous ! Nous porterons ensemble ces revendications lors de la journée de grève du 12 février.

Mardi 12 février

Organisation de l'action

Après une large consultation de la profession organisée par le SNUipp-FSU en début d'année.	Après une réunion d'information syndicale ayant réuni plus d'une centaine de collègues le 23 janvier !	Après l'assemblée générale du 30 janvier montrant la volonté de la profession de se faire entendre

Il est l'heure de tomber les masques et de montrer à Peillon que cette réforme des rythmes est une vaste mascarade !

Journée de grève et de manifestation

12h
Pique-Nique à la Bourse du Travail
de Périgueux sorti du sac.

13h30
Assemblée générale des personnels.

14h30
Pour ceux qui veulent !!!
Manifestation - Départ déguisé !
"PEILLON BAS LES MASQUES".
Départ de l'espace Badinter (Théâtre, La Poste)

15h30
Dépôt de la motion à la DSDEN.

16h00
Le SNUipp-FSU offre boissons chaudes et revigorantes
à la Bourse du Travail.

Une grève, oui ! Mais pourquoi ?
Pas de statu quo, mais pas n'importe quoi non plus !

Le 12 février,
Journée de grève,
de manifestations et de rassemblements

Pour une réforme réussie : Pas sans nous
Dans l'intérêt des élèves et des enseignants

Depuis des semaines, nous n'avons cessé d'attirer l'attention du Ministre sur les multiples difficultés que pose la réforme des rythmes scolaires telle qu'elle a été engagée. A l'épreuve des travaux pratiques, c'est la grande déception et l'irritation. Nous ne revendiquons pas un statu quo ou un retour en arrière... Bien au contraire ! Nous voulons une réforme réussie pour tous les enfants sur tout le territoire. Nous demandons également une réforme qui prenne en compte les conditions de vie personnelle et professionnelle des enseignants.

Pas sans les enseignants : Les DASEN ou des mairies présentent des projets rigides d'organisation du temps scolaire. Horaires des écoles, durée de la pause méridienne, organisation de la sieste en maternelle, utilisation des locaux scolaires sur le temps péri-éducatif, organisation des activités périscolaires et des activités pédagogiques complémentaires, tout cela ne peut pas être le fruit d'une décision unilatérale écartant les enseignants.

Où est l'intérêt de l'enfant pourtant vanté à coup de déclarations fracassantes ? Pas d'obligation d'activités périscolaire pour tous, gratuité facultative, allongement de la pause méridienne sans garantie d'activités calmes et éducatives, ... Alors ? De la garderie, de la cour de récréation, la maison pour les enfants qui bouderont les activités.

Où est la prise en considération des conditions de vie personnelle et professionnelle des enseignants ? Des salles de classes réquisitionnées pour les activités du midi, un allongement de l'amplitude de travail à l'école des animations pédagogiques le mercredi après-midi, … Et la revalorisation des PE demandée par le SNUipp ? Qu'en est-il des programmes, des effectifs, de la formation,... ?
Le SNUipp-FSU estime qu'il faut reporter la réforme à 2014. Le décret d'aménagement du temps scolaire doit être totalement réécrit, les conseils d'école consultés pour toute modification du temps scolaire. Il faut se donner le temps de penser une vraie réforme et de construire les conditions de sa réussite dans les écoles en s'appuyant sur les enseignants. C'est sur cette plateforme, que dans les départements, le SNUipp-FSU va s'adresser à ses partenaires attachés à une transformation de l'école au service de la réussite des élèves. Pas de statu quo ! Nous voulons faire bouger l'école, dans le bon sens et avec les enseignants.

Déclaration d'intention

Madame la Directrice,

La Loi instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire apporte de nouvelles restrictions à une liberté fondamentale – le droit de faire grève - reconnu à tous les salariés dans la Constitution pour la défense des intérêts professionnels et collectifs. Un certain nombre d'organisations syndicales en demandent d'ailleurs l'abrogation.

Cette loi impose "à toute personne exerçant des fonctions d'enseignement dans une école de déclarer au moins 48 heures avant la grève son intention d'y participer".

En conséquence, je vous informe de mon intention de participer au mouvement de grève du mardi 12 février2013 à partir de 8H00 heures.

Conformément à la loi, je vous rappelle que cette lettre "est couverte par le secret professionnel et ne peut être utilisée que pour l'organisation du service d'accueil" (article L133-5).

Le 02/2013

Signature

Modèle de lettre aux parents

Madame, Monsieur,

Le ministre a lancé une Refondation de l'école. Si la priorité à l'école primaire est enfin reconnue, celle-ci est totalement parasitée par une réforme des rythmes scolaires qui se dessine dans le flou et le désordre.

Au départ, le ministre annonçait le retour de la semaine à 4,5 jours avec une journée scolaire « allégée et mieux articulée avec les temps péri-éducatifs » pour qu' « aucun enfant ne soit hors de l'école avant 16H30 ».
A l'arrivée, la journée scolaire passerait à 5h 30 en moyenne au lieu des 6 heures actuelles, et les activités péri-éducatives lors d'une pause du midi rallongée ou après l'école vers 15H45, ne seront pas obligatoires, ni forcément gratuites pour les familles. Tout dépendra des ressources de la commune. Cette réforme générerait ainsi de fortes inégalités territoriales

Attachés à la réussite de nos élèves et au bien-être de votre enfant, nous ne sommes pas satisfaits de ce bricolage des temps scolaires et périscolaires.

Pour autant, nous ne voulons pas de statu quo. Mais, nous pensons qu'il faut donner plus de temps pour organiser une réforme des rythmes scolaires réussie pour tous les enfants et dans toutes les écoles. Nous demandons la mise en place d'une refondation de l'école construite dans la concertation , et que soient revus les programmes, que soient confortés et améliorés les dispositifs essentiels que sont les Rased et les remplaçants, la formation, les possibilités de travailler en petit groupe, les effectifs des classes, l'accueil des élèves en maternelle, l'éducation prioritaire…
C'est pour ces raisons que nous serons en grève le 12 février prochain !

Bien cordialement.
L'enseignant de votre enfant.

Modèles à retrouver sur notre site internet http://24.snuipp.fr

Une carte scolaire sous haute tension !

Compte rendu du groupe de travail "carte scolaire" du 1er février

Ce groupe de travail préparatoire à la carte scolaire s'est réuni le vendredi 1er février à la DSDEN 24 de 10H00 à 12H15. Il était présidé par la Directrice académique.

M. Griffoul (IEN Adjoint à la directrice académique) a rappelé les éléments qui sous tendaient l'élaboration de la carte scolaire :

● le glissement des cohortes

Les statistiques de l'Insee (200 élèves en moins pour la Dordogne à la rentrée 2013) Le SNUipp interroge l'administration sur l'intérêt des remontées carte scolaire par les directeurs si cela n'est pas pris en compte. L'administration répond que c'est pris en compte notamment dans le cas des maintiens

● la dotation en postes pour l'année 2013

(0 poste alors qu'il aurait pu y avoir 12 retraits) Le SNUipp rappelle qu'au regard des effectifs la Dordogne a certes perdu 400 élèves en 3 ans, mais elle a largement payé sa part puisqu'elle a rendu 57 postes.

● la mise en place du dispositif "plus de maîtres que de classes"

● la scolarisation des 2 ans en RRS et politique de la ville

Le SNUipp se félicite que le gouvernement prenne enfin en compte ses revendications "plus de maîtres que de classes "et "scolarisation des 2 ans". Nous regrettons néanmoins que ce dernier ne se donne pas les moyens de son ambition, en effet ces dispositifs se mettront en place à moyens constants entraînant inévitablement une augmentation des effectifs par classe.

● ouvrir de nouveaux postes de remplaçants

La directrice académique ne s'interdit pas de redéfinir le tissu scolaire de la Dordogne (455 écoles, plus de 50% étant des écoles de 1 à 2 classes). Dans ce contexte il pourrait y avoir des fermetures d'écoles à une classe et des fusions ou des re-concentrations de RPI.

Les futurs dispositifs, "plus de maîtres que de classes" et scolarisation des enfants de 2 ans en RRS seront soumis à projet, ils pourront concerner des écoles ou RPI avec un pré-ciblage de la DSDEN. Les services de la DSDEN réfléchissent au moyen informatique d'identifier précisément ces postes pour la première phase du mouvement.

Nous avons ensuite étudié la liste des écoles qui feront éventuellement l'objet d'une mesure de carte scolaire.

Situations à examiner

Postes ouverts à titre provisoire 2012/2013 : 11
Ajustements de rentrée (renforts) 2012/2013 : 4
Situations de fermeture : 46 postes
- 40 postes en élémentaire/primaire (après fermeture seuil maximum à 26)
- 6 postes en maternelle (après fermeture seuil maximum à 28)

Situations d'ouvertures : 11 postes
- 3 proposées par l'administration
- 8 rajoutées après intervention des syndicats

Nous avons évoqué les effectifs et arguments des écoles qui nous avaient fait parvenir les enquêtes carte scolaire.
Nous nous opposons à la nouveauté que constitue la possibilité de fermer des classes dans les RPI de 3 classes et moins, ce qui pourrait dans certains cas entraîner la fermeture d'école. L'administration a pris note de nos remarques.
Pour les écoles qui ne nous ont pas retourné les enquêtes, il est encore temps de le faire. Le CTSD carte scolaire étant le Jeudi 21 février à 14h00.

L'enquête carte scolaire et la liste des postes menacées de fermeture et les situations à ouverture sont disponibles sur le site du SNUipp-FSU (http://24.snuipp.fr)

Les représentants du SNUipp-FSU24 :
Vincent Perducat, Vanda Bonnamy,
Alain Chabrillangeas, Alain Barry

Réunion personnels ASH
Mercredi 13 février 2013 à 14h30
Bourse du travail de Périgueux

Réunion Carte scolaire
Mercredi 20 février 2013 à 14h30
Bourse du travail de Périgueux
avec préparation d'une action
avant les vacances !

SNUipp-FSU Dordogne - Bourse du Travail - 26, rue Bodin - 24029 PÉRIGUEUX Cedex
Téléphone : 05 53 08 21 25 - Télécopie : 09 71 70 52 52 - courrier : snu24@snuipp.fr - site : http://24.snuipp.fr
Permanences : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le mercredi de 14h à 17h
Répondeur téléphonique, fax et courrier électronique hors permanences.

ECOLE 24 ♦ SNUipp-FSU Bourse du Travail 26, r. Bodin 24029 Périgueux Cedex ♦ Directeur de publication : Alain Delmon
Imprimerie Spéciale ECOLE 24 - Périgueux ♦ Trimestriel - le n°0,76 € ♦ CPPAP **0710S07419** ♦ ISSN **1241-9214**